



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission Adaptation

Une coopération des opérateurs pour l'adaptation au
changement climatique des territoires



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

LES
**AGENCES
DE L'EAU**

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



agence nationale
de la cohésion
des territoires

anap
l'expertise en partage



BANQUE des
TERRITOIRES



Journée technique

19/06/2025

1

Principes et description

Une mesure phare du PNACC 3



PILOTES	CGDD, ADEME, CEREMA et ANCT, en lien étroit avec Météo-France, les Agences de l'eau, l'OFB, l'ANAP et la Banque des Territoires
BUDGET	À moyens constants en 2025
CALENDRIER	Premiers tests de l'offre d'accompagnement unique en 2025

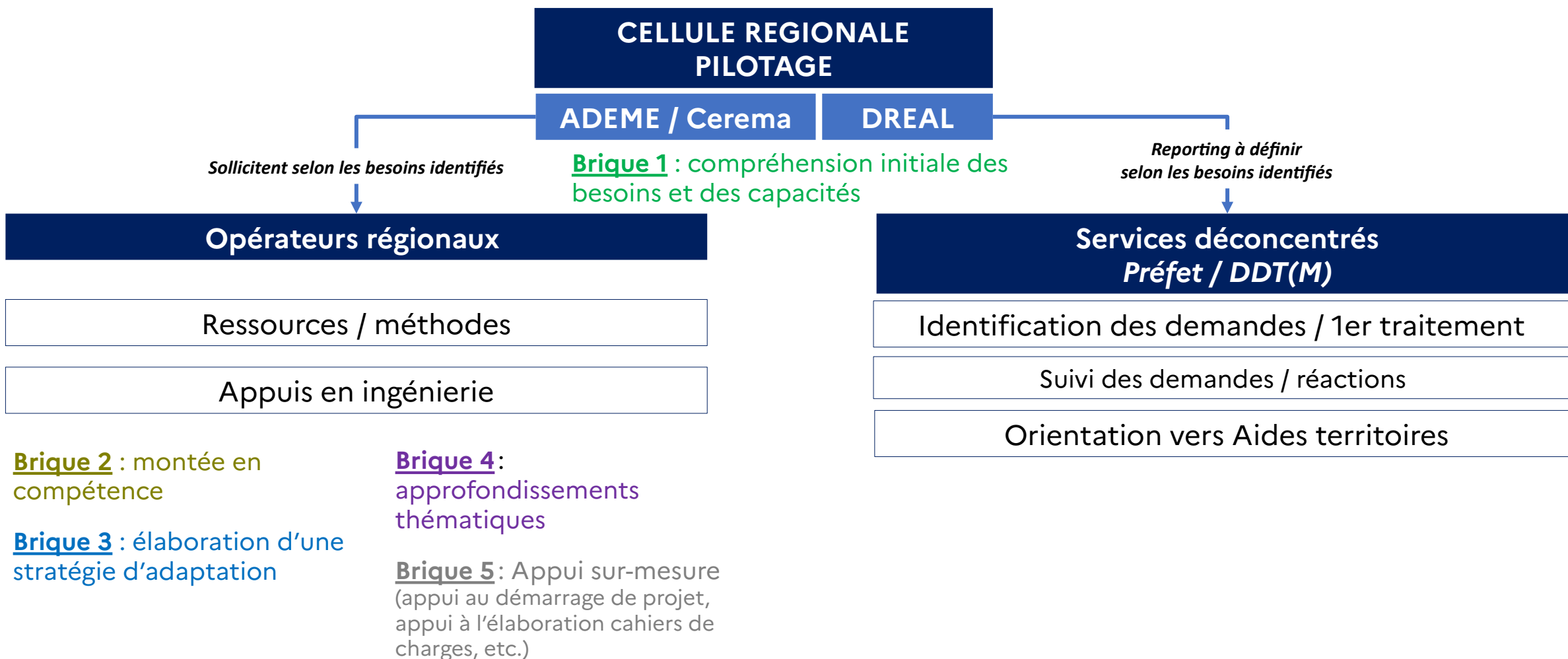
❑ Les objectifs principaux de la Mission Adaptation :

- **Améliorer la lisibilité** entre les offres des opérateurs publics :
 - Jusqu'en 2024 : des outils et méthodes portés par les opérateurs, en général complémentaires mais juxtaposés sans articulation
 - Avec la Mission Adaptation : une mise en parcours des offres
- **Simplifier les démarches de la collectivité** : la Mission Adaptation l'oriente vers le bon service, opérateur, dispositif en fonction de son besoin, pour l'aider à initier, déployer ou amplifier une démarche (pouvant aller de la stratégie au projet opérationnel)

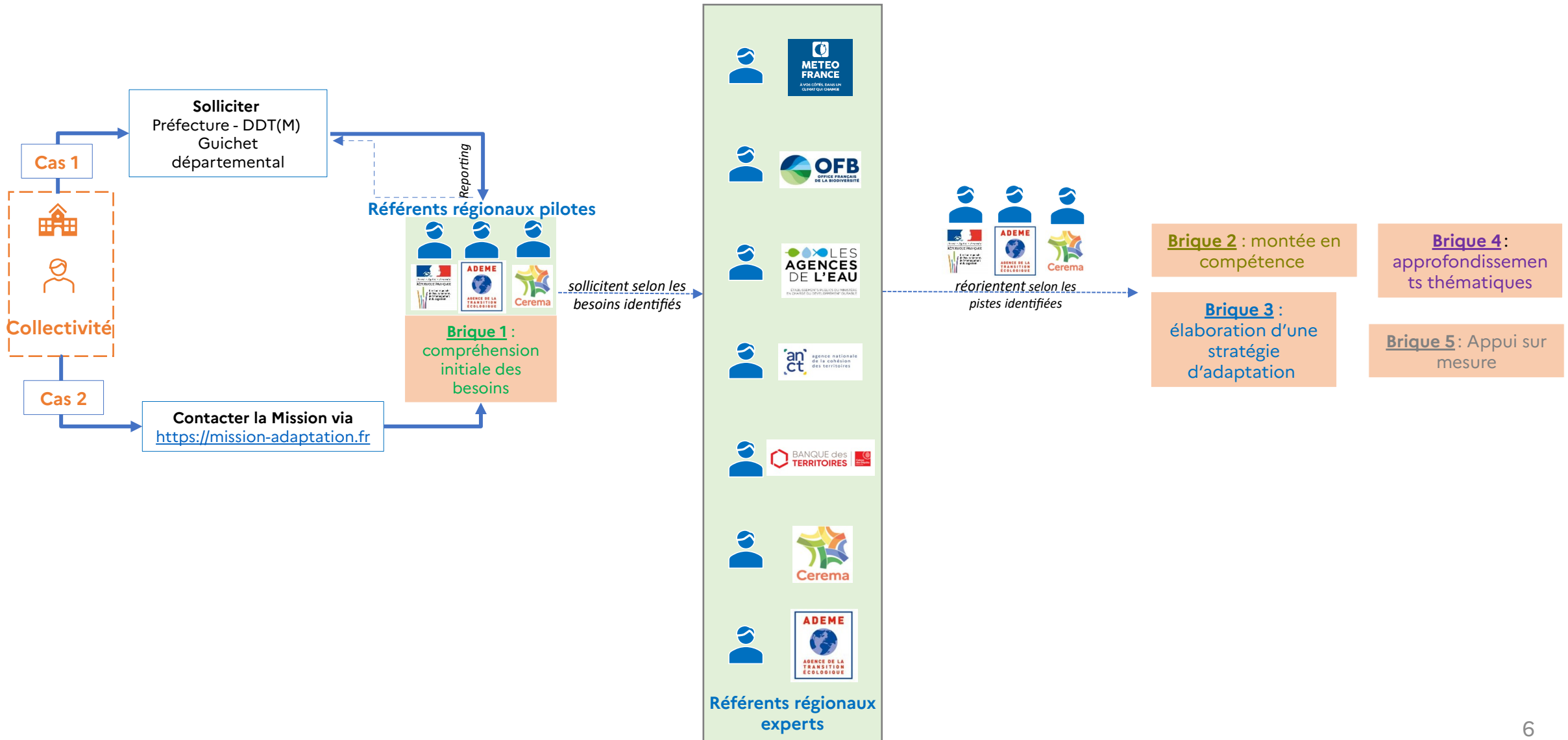
❑ Une traduction opérationnelle :

- Un accueil expert qui oriente les collectivités vers l'offre adaptée (donc vers l'opérateur le plus adapté). Point d'attention : la Mission Adaptation ne se substitue pas aux opérateurs
- Un suivi sur le long terme des stratégies et actions engagées

Fonctionnement et organisation régionale



Parcours pour les collectivités



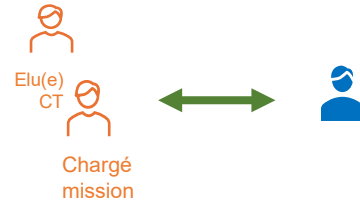
Qu'est-ce qui est inclus dans la Mission ?

- L'accueil / conseil de premier niveau et orientation est gratuit (brique 1)
- Ensuite, pour les briques 2 à 5, les collectivités peuvent bénéficier d'appuis en fonction des ressources disponibles et des modalités classiques d'intervention des opérateurs
- Ces modalités relèvent donc du « droit commun » des opérateurs et peuvent être payantes

Un soutien financier de la Mission est-il prévu ?

- La Mission Adaptation, en tant qu'organisation, n'apportera pas de soutien financier aux projets
- En revanche, les opérateurs parties prenantes peuvent mobiliser leurs dispositifs de soutien financier quand ils existent (ADEME, Agences de l'eau, Banque des Territoires)
- Les collectivités qui font appel à des prestations payantes des opérateurs, engagées grâce à l'appui initial de la Mission, pourront tenter de mobiliser des subventions (DSIL, DETR, Fonds vert, etc.)

Mission Adaptation



Accueil et 1^{er} conseil
Binôme technique dans chaque région pour la compréhension initiale des besoins et des capacités

Les référents de la Mission Adaptation orientent les collectivités territoriales vers les offres des partenaires appropriées aux besoins des collectivités, et les accompagnent sur le long terme.
Les offres des partenaires concernent des accompagnements en maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et financement sur les thématiques de l'adaptation aux conséquences du changement climatique

Stratégie territoriale	Inconfort thermique – rafraîchissement urbain	Continuité de service : transport	Disponibilité et qualité des ressources en eau	Santé des écosystèmes, parcs et forêts	Réduction des impacts Inondations	Stabilité structurelle/ RGA	Erosion, mouvements de terrain	Adaptation de l'économie du territoire : Agriculture	Adaptation de l'économie du territoire : Tourisme	Hors catalogue AMO sur mesure (cahier des charges, coaching, etc.)
Diagnostic climatique	Diagnostic d'îlots de chaleur	Diagnostic infrastructures	Diagnostics	Diagnostics	Diagnostic	Diagnostic	Diagnostic	Diagnostic territoire	Diagnostic neige	Accompagnement sur-mesure
Stratégie territoriale	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage	Aide à la décision	Aide à la décision	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage	SfN		Accompagnement stratégie	
SfN	SfN		SfN	Maîtrise d'ouvrage	SfN					
	Suivi et évaluation		Dimensionnement							
			Financement et maîtrise d'œuvre							
								Adaptation de l'économie du territoire : PME ind. et commerciales		
								Diagnostic ZA/ZI		

Exemple de demande (1/2) : renaturer le centre-ville pour réduire les îlots de chaleur

(Exemple de parcours : Dans le cas général, les outils et étapes sont adaptés aux besoins des collectivités)

Demande initiale de la collectivité via le guichet départemental « Ma collectivité veut renaturer son centre-ville »



Accueil et conseil de 1er niveau
Orientation gratuite



◆ Les référents régionaux identifient les outils et étapes du parcours qui correspondent le mieux à vos besoins

Suivi du dossier en comité régional (opérateurs et services déconcentrés)



« J'ai pu utiliser l'aide à la décision Plus Fraîche ma Ville, pour avancer j'ai besoin de construire une étude plus globale sur le rafraîchissement pour ma collectivité ? »

1

T1 : « Pour démarrer, vous pouvez mieux comprendre le phénomène d'ICU sur le territoire et faire appel à l'aide à la décision gratuite de premier niveau de l'ADEME « Plus Fraîche Ma Ville »



◆ Compréhension des îlots de chaleur urbain sur le territoire et aide à la décision dans le choix des solutions



Outils et méthodes des opérateurs pour approfondissement thématique (Plus fraîche ma ville, AgirRisk, etc.)

◆ Suivi et débrief avec les référents régionaux

2

T2 : « Nous pouvons vous orienter vers un opérateur pour dimensionner le projet et élaborer une stratégie territoriale de rafraîchissement (priorisation des sites ou des actions, recommandations opérationnelles) »



◆ Dimensionnement du projet, assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement



Etude d'approfondissement sectoriel par un opérateur* (infrastructures, bâtiment, gestion de l'eau, etc.)

3

T3 : « Nous vous mettons en relation avec d'autres acteurs pour envisager un financement de ce projet »



◆ Ingénierie financière et aides



Appui en ingénierie supplémentaire des opérateurs (montage des dossiers de demande de subvention, aide à l'élaboration de cahiers de charges pour mobiliser l'ingénierie privée, etc.)

4



* La Mission peut également accompagner les CT sur la mobilisation d'autres ingénieries, publiques ou privées

2

Portail d'entrée

☐ Portail d'accueil de la Mission : <https://mission-adaptation.fr>

La Mission Adaptation vous guide dans votre démarche d'adaptation au changement climatique

Collectivités, nous vous accompagnons dans vos démarches d'adaptation.

[Solliciter la Mission Adaptation](#)



3

Etat des lieux des démarches & 1^{ers} besoins identifiés auprès des collectivités

100 collectivités identifiées dont 12 en Nouvelle Aquitaine

- CA Saintes (17)
- CA La Rochelle
- CC Oléron

- CA Libournais (33à)

- CA Val de Garonne (47)

- Conseil Départemental Pyrénées Atlantiques (64)
- CA Pays Basque
- CA Pau Béarn Pyrénées

- CA Niort (87)

- PNR Périgord Limousin(24-87)
- PNR Millevache en Limousin(19-23-87)
- PNR Marais Poitevin(85-79)

Besoins des 12 collectivités pré-identifiées

Bilan des premiers entretiens

- Premiers entretiens menés par Ademe/Cerema
- Les territoires pré-identifiés ont généralement des stratégies déjà établies pour la plupart (projet de territoire, charte, PCAET...) mais des sensibilités différentes suivant les spécificités locales
- Besoins identifiés :
 - **acculturation ou formation** des élus/services
 - élaboration de **stratégie territoriale**
 - appui en **ingénierie de projet**
 - **réflexions thématiques à approfondir** : sobriété de la consommation en eau, vulnérabilité de la forêt, évolution des modèles agricoles, habitat résilient, biodiversité en ville, adaptation au tourisme...
 - **études à programmer** : îlots de chaleur urbain, impact sur le réseau hydraulique de la montée des eaux...

Contact

Rande Coline : coline.rande@cerema.fr, référente adaptation,
Cerema

Agathe Camboly, référente adaptation, Ademe